

# Il est temps de nettoyer la Banque nationale de Belgique !

Par Guillaume Dubost, président d'Agora Erasmus

Cela fera bientôt 18 mois que le gouvernement belge a demandé à la Banque nationale de Belgique (BNB) d'étudier la faisabilité d'une scission entre banques de dépôt et banques d'affaires. Il prenait ainsi acte du débat international autour d'un Glass-Steagall global et voulait se préparer à son adoption. En septembre 2012, le Premier ministre Di Rupo, rappelant le danger que représentent les banques « trop grosses pour faire faillite », s'exprima en faveur d'une telle séparation stricte.

Mais dans son rapport intermédiaire de juillet 2012, la BNB a décidé de rapidement écarter le Glass-Steagall et cherche à nous entraîner vers des pistes moins désagréables pour la finance internationale. Les déclarations de Di Rupo furent immédiatement suivies d'un barrage d'opposition, mené par le gouverneur de la BNB, Luc Coene, et appuyé par Filip Dierckx, de la Fédération belge du secteur financier (Febelfin) et des grands patrons d'ING, de KBC et de BNP Paribas Fortis.

## La faillite, nous voilà !

À l'international, l'opposition à un Glass-Steagall global se concentre essentiellement au sein des banques centrales et des 27 mégabanques considérées « systémiques » (les G-SIFIs – *Global Systemically Important Financial Institutions*), qui abusent de tous les moyens contre une telle réforme. Ce sont aussi ces banques qui se sont gonflées au-delà de toute raison de produits financiers à haut risque, dont les produits dérivés qui représentent près de 12 fois le PIB mondial. Leur crainte du fantôme de Franklin Roosevelt ne devrait pas nous surprendre. Mais cela est-il bien clair pour tout le monde ?

Ces G-SIFIs sont en situation de quasi-faillite et ne peuvent respecter leurs engagements que grâce à un apport continu de liquidités, venant des banques centrales, des Etats et maintenant des déposants eux-mêmes. Pour toute autre entreprise dans une telle situation, l'Etat aurait déjà désigné un liquidateur, qui après triage des actifs et des dettes, aurait remboursé ces dernières suivant un ordre de priorité donné, puis, si nécessaire, elle aurait cessé ces activités.

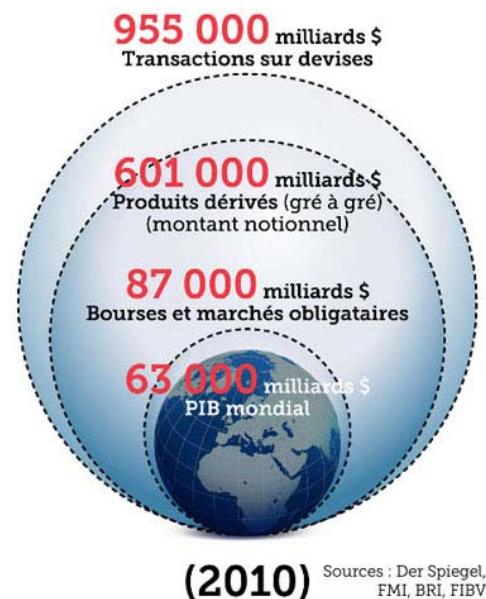
## Qui désignera le liquidateur ?

La question essentielle est de savoir qui désignera le liquidateur ? Sera-t-il désigné par l'Etat pour œuvrer au service de l'intérêt général et des peuples comme Roosevelt l'avait fait en 1933 avec la loi Glass-Steagall, ou sera-t-il désigné par les banques pour préserver la « stabilité financière » de leur système spéculatif, comme le propose Michel Barnier avec les diverses propositions de « résolution bancaire », mise en application à titre expérimental à Chypre où, au nom d'un renflouement interne (*bail-in*), l'argent des déposants fut confisqué.

Or Michel Barnier, tout comme le ministre français Pierre Moscovici, ne fait que reprendre à son compte les propositions formulées par les différents rapports du Conseil de stabilité financière (CSF), une branche directe de la Banque des règlements internationaux (BRI) de Bâle.

## La BRI ?

La BRI, qui s'affiche comme « la banque centrale des banques centrales », n'est en réalité qu'une banque privée créée en 1930 dans le cadre du Plan Young par les grandes banques d'affaires internationales intéressées à faire payer à l'Allemagne les réparations de guerre aux Alliés, afin que ces derniers puissent rembourser à leur tour leurs dettes aux banques fondatrices de la BRI. A part les actionnaires privés (JP Morgan, First National Bank of New York et First National Bank of Chicago), six banques centrales ont été des fondateurs de la BRI, dont la Banque nationale de Belgique.



Bizarrement, pendant la guerre, au sein de la BRI, l'Allemagne nazie a obtenu des facilités considérables de la part de banques centrales de pays contre lesquels elle était officiellement en guerre, notamment l'Empire britannique. La banque a dû reconnaître après la guerre qu'une partie de l'or fourni par Hitler à la BRI venait en réalité des pillages de l'or belge et hollandais. Une autre partie provenait selon certaines sources de l'or dentaire récupéré sur ceux envoyés aux camps de la mort.

Aujourd'hui, le moment est donc venu de rappeler à la BNB qu'elle n'a pas la charge de la politique belge, mais qu'elle est au service du peuple et à celui de ses représentants. Le gouverneur de la BNB, Luc Coene, fait bien de se frotter aux plus grands banquiers du monde lors des réunions secrètes de la Commission Trilatérale, sous condition... d'y apprendre les politiques qu'il doit combattre.

**Rejoignez Agora Erasmus, un parti politique pas comme les autres**

Rendez-vous sur le site [www.agora-erasmus.be](http://www.agora-erasmus.be)



Contact : G. Dubost, 0485 19 47 69

#### **ALERTE - La BRI suggère-t-elle à la Belgique d'adopter l'euthanasie pour tous ?**

Depuis 2011, au nom de l'« ajustement fiscal », le gouvernement Di Rupo a réduit les dépenses publiques de 18,8 milliards d'euros, l'équivalent de 5,2% du PIB. Aujourd'hui, puisque la croissance a encore plus chuté, le gouvernement belge projette des coupes additionnelles de 524 millions cette année et 3,5 milliards pour 2014, une politique qui, vu la colère qui gronde, pourrait conduire le pays à des émeutes.

Pour couronner le tout, le dernier rapport de la Banque des règlements internationaux (BRI) appelle la Belgique à couper dans l'os. Dans son chapitre *Fiscalité durable : où en sommes nous ?* la banque de Bâle insiste que la dette publique des pays avancés soit ramenée sous les 60% du PIB d'ici 2040, alors que la dette publique belge est déjà à 100%. La raison de cet objectif est cette supposition déjà discréditée qu'une dette publique élevée est un frein à la croissance.

Confirmant l'intention criminelle de vouloir réduire l'espérance de vie de la population européenne en dessous les 66 ans, d'après certaines sources une politique discutée en coulisses au plus haut niveau de l'Union européenne pour « sauver l'euro », la BRI souligne qu'à cause d'une population vieillissante en Belgique, les dépenses pour les pensions et les soins de santé atteindront en 2040 jusqu'à 8% du PIB. Bien entendu, pour réduire la dette publique la BRI appelle la Belgique à réduire ses dépenses de 34 milliards, près de 9% du PIB.

Le fait que les coupes demandées soient presque égales à la croissance estimée des dépenses liées au vieillissement est des plus troublants, spécialement dans un pays où l'euthanasie est déjà légale et où il y a actuellement des discussions pour « offrir » cette possibilité aux enfants de moins de 18 ans.

Connaissant l'histoire plus que trouble de la BRI pendant la deuxième guerre mondiale y compris dans le financement du régime nazi qui considérait que certaines vies ne méritaient pas d'être vécues, ce rapport devrait nous faire réagir. Nos hommes politiques devraient jeter cette politique aux orties et appeler à la dissolution immédiate de la BRI comme Roosevelt le voulait à la conférence de Bretton Woods.